

1166^e séance plénièreJournal n^o 1166 du CP, point 9 de l'ordre du jour

DÉCISION N^o 1277
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION
DE L'OSCE À SKOPJE

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE à Skopje jusqu'au 31 décembre 2018.